

AFFAIRE N° 17. - Acquisition du terrain de Monsieur Herbert de PALMAS, situé rue Sainte Anne, pour le prix de 2 760 000 Frs CFA, destiné à l'agrandissement du Petit Marché.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 12 AOÛT 1968, vous m'autorisez à procéder à l'acquisition, au besoin par voie d'expropriation, de 4 parcelles de terrain situées rue Sainte Anne, afin de réaliser l'extension du Petit Marché.

Il nous est possible d'acquérir amiablement l'une de ces parcelles d'une superficie de 238 m² et appartenant à Monsieur Herbert de PALMAS, pour le prix de 2 760 000 Frs CFA.

Le financement de cette opération serait assuré par l'emprunt de 45 910 000 Frs que nous contractons auprès de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSOLIDATIONS.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
A. Demus le 5 Mai 1969
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
signé: Ph. Kessler
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des affaires Financières
signé: Ch. Bergeron